



Direction des ressources humaines
Centre des formations

Formation postdiplôme

Soins Intensifs



INTRODUCTION

L'évolution des situations de soins, le développement de recommandations d'expert-e-s scientifiques, l'innovation des technologies médicales et les contraintes économiques supposent que l'infirmière ou l'infirmier acquière des compétences spécifiques pour assurer la sécurité, la continuité et la qualité des soins offerts au patient nécessitant des soins intensifs.

Sous l'égide du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) et de la Société Suisse de Médecine Intensive (SSMI), la formation postdiplôme en soins intensifs est organisée par le Centre des formations du CHUV, en étroite collaboration avec les services cliniques de soins intensifs.

Cette formation vise un enrichissement aussi bien professionnel que personnel permettant de retirer de plus grandes satisfactions de son activité.

COMPETENCES

La formation vise le développement de l'expertise en soins infirmiers dans le domaine des soins intensifs adulte ou pédiatrique. L'infirmier-ère expert-e en soins intensifs assure, de façon autonome, sur délégation médicale et en collaboration, la prise en charge globale des patients nécessitant des soins critiques hautement spécialisés. Entre autres compétences, elle ou il :

- assure des prestations de qualité chez le patient à risque
- se réfère aux valeurs éthiques et déontologiques
- intègre les savoirs scientifiques récents dans sa pratique professionnelle
- promeut le travail en équipe
- communique adéquatement avec le patient, ses proches et les personnes impliquées dans le projet de soins
- favorise le développement de la profession
- encadre le personnel en formation.

PUBLIC-CIBLE

Infirmière diplômée et infirmier diplômé.

ORGANISATION

Réalisée en cours d'emploi la formation théorique comprend 535 heures de cours, ateliers, etc. répartis sur deux ans. Les principaux thèmes traités concernent : les soins intensifs (techniques, pharmacologie, pathologie, urgences, etc.), la communication, l'interdisciplinarité, la qualité, l'éthique et l'intégration des savoirs scientifiques.

Chaque volée est organisée en deux options, adulte et pédiatrique : les cours théoriques spécifiques à chaque option sont associés à une plate-forme de cours communs. Les stages sont spécifiques à chacune des options.

La formation pratique comprend 540 heures d'accompagnement clinique et d'ateliers. Elle repose sur la progressivité et la polyvalence et se traduit sur le terrain par une approche de situations de plus en plus complexes et variées.

PEDAGOGIE

La formation est guidée par les principes de la pédagogie des adultes, de l'approche par compétences, de l'alternance intégrative et de la pratique réflexive.

VALIDATION

Des procédures de qualification périodiques, tant du point de vue des connaissances théoriques que des compétences cliniques, ponctuent le programme de formation.

TITRE

La réussite de l'ensemble des procédures de qualification conduit à l'obtention du titre d'expert-e en soins intensifs diplômé-e EPD ES délivré par le SEFRI.

PERSPECTIVES professionnelles

L'infirmier-ère expert-e en soins intensifs peut travailler dans tous les services de soins intensifs adultes, pédiatriques et de néonatalogie. Elle ou il peut également remplir, ultérieurement, une fonction de cadre de gestion ou de formation.

RESPONSABLES

Responsable de filière : Maria-Jose Eusebio

Responsabilité scientifique et pédagogique : Commissions composées d'expert-e-s médico-infirmier-ère-s dans le domaine

INFOS PRATIQUES

Descriptif

La formation postdiplôme en soins intensifs fait l'objet d'une description détaillée consultable sur le site www.chuv.ch/formation

Fréquence et durée

Sauf exception, la formation a lieu une fois par an, débute en janvier et dure deux ans.

Inscription

Le dossier de candidature peut être téléchargé sur le site www.chuv.ch/formation

Les candidat-e-s qui souhaitent réaliser leur formation complète au CHUV doivent travailler dans un secteur de soins intensifs du CHUV et contacter leur hiérarchie.

Les dossiers de candidature sont à adresser au Centre des formations du CHUV.

Conditions d'admission

Diplôme d'infirmier-ère diplômé-e reconnu par la Croix Rouge suisse.

Expérience professionnelle de 1 année en soins aigus.

Certificat BLS-AED ou formation jugée équivalente.

Maîtrise du français/Lecture de l'anglais scientifique.

Lieu

Les cours théoriques se déroulent sur le site de la Cité hospitalière du CHUV, à Lausanne.

Prix

La participation financière demandée est la suivante* :

- Collaborateur-trice-s CHUV : CHF 600.-/an (+ frais de certification)
- Participant-e-s externes : CHF 3'000.-/an (+ frais de certification)

*Sous réserve de modifications

Adresse

CHUV

Direction des ressources humaines

Centre des formations

Bugnon 21/04/210

1011 Lausanne

Tél : 021 314 0502 Fax : 021 314 1828

